



Guide d'accueil du nouveau résident et de sa famille

Un document pour vous guider
dès l'admission de votre proche chez nous

Votre aide-mémoire



Mot de bienvenue	5
Historique	6
Notre mission	8
Les valeurs du CHSLD Ste-Monique	10
Notre vision	11
Nos ambitions	12
Admission	14
Frais d'hébergement	15
Soins et Services.....	16

Votre aide-mémoire



■	Services non couverts par l'établissement	21
■	Horaire des visites	22
■	Repas pour les visiteurs et réservation de Salon/Salle	23
■	Anniversaires et fêtes.....	24
■	Effets personnels, objets de valeur, aménagement de la chambre	25
■	Comité des usagers	26
■	Comité Milieu de vie	27
■	La Fondation de l'Hôpital Ste-Monique	28
■	Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services	29

Votre aide-mémoire



■	Prévention des infections	30
■	Gestions des risques et mesures de contrôle	31
■	Plan des mesures d'urgence.....	32
■	Capture d'image	33
■	Mot de la fin	34
■	Nous joindre	35

Mot de bienvenue

La Direction et le personnel du CHSLD Ste-Monique vous souhaitent la plus cordiale bienvenue. C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans votre nouveau milieu de vie. Notre personnel demeure toujours à votre entière disposition et son plus vif désir est de vous rendre heureux.

Afin de faciliter votre intégration, nous mettons à votre disposition ce guide d'accueil contenant des informations utiles. Nous vous invitons à le lire attentivement et, si nécessaire, nous nous ferons un plaisir de répondre à vos interrogations.



Historique

Étant une entreprise familiale depuis plus de 55 ans, le CHSLD Ste-Monique est bien enraciné dans sa communauté et, depuis 2017, notre centre est fier de favoriser une approche milieu de vie; ce qui veut dire que nous ne devons pas considérer l'endroit comme un CHSLD au sens strict du terme, mais bien comme une maison où nous nous adaptons, dans la mesure du possible, aux besoins et aux horaires de chaque résident(e).



Notre histoire

Une entreprise familiale depuis plus de 55 ans



1957

1970

1988

1992

2012

2017

2018

2025

L'Hôpital Ste-Monique a été fondé dans le Motel «Old Mill Lodge» existant aux Saules, par Lucien Simard, afin d'accueillir une clientèle ayant divers problèmes de santé. Achat de l'Hôpital Ste-Monique, devenu prolongés, par Maurice Bégin, un an après la création de la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec. Monsieur Bégin a été Président de l'Association des Établissements privés conventionnés (AEPC) pendant plusieurs années. Il a contribué à la modernisation et l'amélioration de l'hôpital.

Achat de l'Hôpital Ste-Monique par Andrée Bégin, fille de Maurice Bégin. L'Hôpital devient un CHSLD privé et subit plusieurs rénovations échelonnées sur deux décennies.

Divers projets de relocalisation sont initiés. L'Hôpital devient un CHSLD privé et subit plusieurs rénovations échelonnées sur deux décennies.

Yves Bolduc, alors Ministre de la Santé et des Services Sociaux, annonce la relocalisation de l'Hôpital Ste-Monique sur le Boulevard Wilfrid-Hamel, à L'Ancienne-Lorette. Acceptation définitive de la relocalisation par le Ministre de la Santé et des Services Sociaux, Gaétan Barette. Adoption de la dénomination de «CHSLD Ste-Monique inc.». Début de la construction du nouveau centre d'hébergement, auquel des chercheurs du Centre d'Excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ) ont participé à la conception du nouvel édifice de 3 niveaux. Notre mission évolue en «Vitrine Alzheimer» et confirme une approche «Milieu de vie».

Grand déménagement dans le nouvel établissement de l'Ancienne-Lorette ayant une capacité d'accueil de 64 places. Notre Centre d'hébergement est agréé avec mention d'honneur par Agrément Canada. Nous poursuivons notre mission en accompagnant une clientèle avec déficits cognitifs.



Notre mission

Placés au cœur de toutes nos interventions, les résident(e)s sont notre raison d'être



Notre mission

Notre mission s'inscrit à l'intérieur de la définition que donne l'article 83 (1991, S-4.2, a.83) de la Loi 120 sur les Services de santé et les services sociaux (LSSS) : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/S-4.2>

« La mission d'un centre d'hébergement et de soins de longue durée est d'offrir de façon temporaire ou permanente un milieu de vie substitut, des services d'hébergement, d'assistance, de soutien et de surveillance ainsi que des services de réadaptation, psychosociaux, infirmiers, pharmaceutiques et médicaux aux adultes qui, en raison de leur perte d'autonomie fonctionnelle ou psychosociale, ne peuvent plus demeurer dans leur milieu de vie naturel, malgré le support de leur entourage. À cette fin, l'établissement qui exploite un tel centre reçoit, sur référence, les personnes qui requièrent de tels services, veille à ce que leurs besoins soient évalués périodiquement et que les services requis leur soient offerts à l'intérieur de ses installations ».

Afin que la personne puisse s'épanouir pleinement et vivre malgré une détérioration physique ou cognitive importante, le CHSLD Ste-Monique s'engage à créer un milieu de vie chaleureux et familial : « Dans le respect de ce qu'ils sont! », dans une approche milieu de vie. La personnalisation des soins qui en découle exige une grande compréhension et une attitude empathique de la part de chaque membre de notre personnel et de nos bénévoles.

Ainsi, c'est en fonction de ces valeurs que le fait d'accueillir, de soigner et de servir la clientèle prend tout son sens et ce, tout au long du processus d'accompagnement de la personne et de ses proches à partir de son admission jusqu'aux derniers moments de sa vie.

Nous sommes une vitrine Alzheimer depuis janvier 2017. De fait, toutes les résidentes et tous les résidents qui sont admis dans notre établissement vivent avec une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, aussi nommées Troubles neurocognitifs majeurs. De la formation ainsi qu'un support constant de l'équipe psychosociale sont offerts à l'ensemble du personnel, afin de bien répondre aux besoins de cette clientèle.

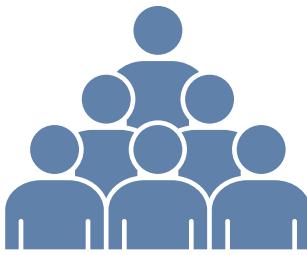


Les valeurs du CHSLD Ste-Monique



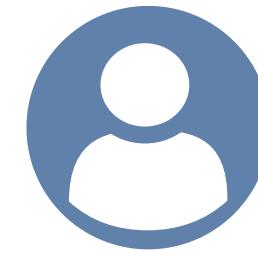
Respect

Nous reconnaissons chaque résident(e) comme une personne unique, en respectant son rythme, ses croyances et son histoire de vie. Le respect guide nos gestes au quotidien afin d'offrir un milieu de vie digne et harmonieux.



Humanisme

Nous plaçons la chaleur humaine au cœur de notre approche, en favorisant la bienveillance, l'écoute et la douceur. Chaque interaction vise à créer un climat sécurisant et empreint de compassion.



Personnalisation

Nous adaptons nos soins et services aux besoins et préférences de chaque résident(e). Cette personnalisation permet de préserver leur autonomie, leur identité et leur qualité de vie.



Notre vision

«Dans le respect de ce que vous êtes»

Toute l'équipe du CHSLD Ste-Monique adopte l'approche milieu de vie. La personnalisation des soins et services qui en découle exige une grande compréhension et une attitude empathique de la part de chaque membre de notre personnel et de nos bénévoles.

Il s'agit d'une culture de bienveillance : le respect du rythme, des préférences, du sommeil, de l'identité et de la dignité de chacun des résident(e)s sont les bases qui guident nos actions et nos interventions. Notre culture de soins est centrée sur la personne, selon ses besoins.



Nos ambitions

Viser l'excellence en matière de qualité et de sécurité des soins et des services.

Retenir et attirer des personnes engagées et reconnues pour leur expertise et leur savoir-être.



VOTRE MAISON, NOTRE PASSION

Pour créer, dans le respect de chacun, un milieu de vie familial, chaleureux, humain et énergisant, il faut que la personne s'y sente chez soi !



Admission

Toute personne voulant être admise dans notre établissement doit nous être désignée par le CIUSSS de la Capitale Nationale. Des critères d'admission précis guideront l'analyse et la décision du mécanisme d'accès à l'hébergement du CIUSSS, comme le fait de vivre avec un diagnostic de trouble neurocognitif majeur.

Lors de l'admission, un intervenant accueille le nouveau résident et ses accompagnateurs. Il informe le résident, le rassure et le guide dans son nouveau milieu de vie. Il l'accompagne à sa chambre, le présente au personnel et effectue une visite des lieux.

Les cartes d'hôpital, d'assurance-maladie et d'assurance sociale sont remises à l'infirmier(ère) qui les conserve tout au long du séjour du résident(e).



Frais d'hébergement

En hébergement public et privé conventionné, le coût de l'hébergement est fixé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Le montant de base est établi selon le type de chambre (dans notre cas, seulement des chambres privées) et le montant est chargé mensuellement. Ce montant est indexé annuellement au 1er janvier par la RAMQ et il inclut l'hébergement, la nourriture, les soins et les médicaments.

Si vous ne pouvez pas assumer cette contribution, nous pourrons compléter une demande d'exonération afin que la RAMQ analyse votre contribution selon votre capacité de payer. Sur le site de la RAMQ, nous pouvez faire des simulations afin de déterminer si vous êtes admissible à une exonération financière. Vous pouvez communiquer avec le service administratif pour plus d'informations à ce sujet.



Soins et Services

Différents services sont offerts afin de répondre à vos besoins physiques, psychologiques, sociaux et spirituels :

- Services médicaux et pharmaceutiques une fois par semaine et au besoin**

Le suivi médical est assuré par le médecin qui a pris en charge votre dossier lors de votre admission. La fréquence des visites est d'une fois par semaine et selon les besoins.

Une pharmacienne est sur place, une fois par semaine. Les médicaments prescrits sont distribués par le personnel infirmier.

- Soins infirmiers et d'assistance sur 24 heures**

Présence du personnel 24 heures par jour pour assurer bien-être et sécurité. Vous pouvez compter sur une équipe des soins infirmiers et d'assistance pour les besoins de santé et besoins personnels : gestion de la médication, soins d'hygiène, habillement, déplacement, etc. Cette équipe est composée d'infirmiers(ères), d'infirmiers(ères) auxiliaires et de préposé(e)s aux bénéficiaires.

- Service de réadaptation physique**

Lors de votre admission, une technologue en physiothérapie, membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie, fera votre évaluation à la sécurité. Elle s'assurera que des moyens sont pris pour favoriser des déplacements sécuritaires. Ces services incluent aussi les programmes de réadaptation prescrits ainsi que l'attribution d'aides techniques à la mobilité pour toute la durée de votre séjour. Les technologues travaillent en collaboration avec l'équipe soignante ainsi qu'avec d'autres centres tels que l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ) pour maximiser le bien-être de la personne tant au niveau physique, psychologique que social.



Soins et Services

- **Éducateurs spécialisés**

Les éducateurs spécialisés contribuent au bien-être des résident(e)s en participant à l'évaluation de leurs besoins et en élaborant un plan d'intervention favorisant leur adaptation. De plus, les éducateurs spécialisés jouent un rôle important dans la gestion des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence.

- **Travailleuse sociale - Conseillère en milieu de vie**

Notre Centre bénéficie des services d'une travailleuse sociale - conseillère en milieu de vie qui accompagne et soutient les résident(e)s et leurs familles. Son rôle est d'offrir un soutien psychosocial adéquat aux résident(e)s et leurs proches lors de situations difficiles. De plus, elle organise et assure la réalisation, la révision et l'application du plan d'intervention interdisciplinaire.

- **Nutritionniste**

Les besoins nutritionnels des résidents et résidentes sont évalués par la nutritionniste. Un suivi de l'état nutritionnel est fait en partenariat avec l'équipe de soins infirmiers.



Soins et Services

- **Service d'animation Loisirs**

Les loisirs sont très importants au sein de notre Centre et occupent une place de choix dans la vie de nos résident(e)s. De nombreux bénévoles sont également présents afin d'enrichir le milieu de vie.

Une responsable des loisirs organise diverses activités. De nombreux bénévoles se joignent à l'équipe afin d'assister aux différentes activités. Sept jours par semaine, les résidents et résidentes qui le désirent peuvent participer aux différentes activités, telles que bingo, musique, cinéma, zoothérapie, lecture, bricolage, etc.

La programmation figure toujours à l'avance dans le journal de l'établissement, *L'Étoile de Ste-Monique*. Vous pouvez donc vous joindre à nous pour ces activités. Notre Centre est aussi membre de la Fédération Québécoise du Loisir en Institution (FQLI).

- **Service de bénévolat**

Une équipe de bénévoles contribue à faire du CHSLD Ste-Monique un milieu de vie stimulant et accueillant pour la clientèle hébergée. Les familles qui désirent s'impliquer comme bénévoles sont les bienvenues et peuvent contacter la technicienne aux loisirs pour plus d'informations.

- **Prévention des infections**

L'équipe de prévention et contrôle des infections du CIUSSS de la Capitale Nationale nous soutient dans nos activités quotidiennes pour assurer un milieu de vie sécuritaire.



Soins et services

- **Service alimentaire**

À l'admission, une cueillette d'informations est complétée par l'infirmier(ère) afin de respecter vos habitudes alimentaires, vos goûts, vos aversions et vos diètes spécifiques. De plus, une nutritionniste assurera une évaluation et une surveillance de votre état nutritionnel.

Des menus diversifiés, approuvés par la nutritionniste et répondant à vos besoins spécifiques, sont servis.

- **Service de buanderie et d'entretien ménager**

Vos vêtements personnels sont lavés sans frais par la buanderie de Servi-Tex, pour tous les vêtements allant à la laveuse-sécheuse uniquement. Tous les autres types de vêtements doivent être pris en charge par les proches.

Vous pouvez cependant faire vous-même la buanderie, il suffit d'en informer le personnel.

Nous ne sommes pas responsables de la perte ou du bris du linge personnel. Assurez-vous d'avoir des vêtements en quantité suffisante, adaptés aux saisons et à vos besoins particuliers. Tous les vêtements personnels doivent être identifiés.

Des préposés à l'entretien ménager assurent quotidiennement la propreté et la salubrité des lieux.



Soins et services

- **Vie spirituelle**

Nous nous engageons à respecter votre choix spirituel et à faciliter la pratique de votre vie spirituelle. Ainsi, les résident(e)s peuvent recevoir les services spirituels reliés à leurs croyances. Par exemple, il vous est possible de recevoir la visite du Prêtre, du Ministre du culte ou du Pasteur de la dénomination religieuse qui vous correspond. Tous les jeudis après-midi, le service de la pastorale offre la possibilité aux résident(e)s d'assister à une célébration eucharistique. Au cours de cette visite, les résidents et résidentes peuvent aussi recevoir la communion à leur chambre s'ils/elles le désirent.

- **Service de transport**

Lorsque vous avez besoin de vous déplacer pour recevoir certains traitements ou services médicaux dans un autre établissement, notre Centre défraie le coût du déplacement. Lorsque vous utilisez le transport pour le loisir, le transport est à vos frais.

Il est possible d'être inscrit au transport adapté par la technologue en physiothérapie.

- **Services administratifs**

La Direction des Services administratifs est là pour répondre à vos questions d'ordre administratif et vous guider. Le bureau de la Réception est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, du lundi au vendredi.



Services non couverts par l'établissement

Il vous est possible de recevoir certains services au Centre par des intervenants qui ne sont pas à l'emploi de l'établissement, mais vous devez en assumer les frais puisque ceux-ci ne sont pas couverts par la contribution que vous versez mensuellement.

- **Coiffure**

Une coiffeuse offre ses services aux résidents et résidentes du CHSLD Ste-Monique. Notre salon de coiffure est situé au rez-de-chaussée de notre établissement.

- **Soins des pieds**

Une infirmière spécialisée en soins des pieds vient prodiguer des soins adéquats aux résident(e)s qui en font la demande.

- **Téléphonie, câblodistribution et abonnement à des journaux ou des revues**

Il est possible de disposer d'une ligne téléphonique personnelle ou du système de câblodistribution en défrayant la totalité des coûts qui s'y rattachent. Les démarches pour obtenir ces services doivent être entreprises par vous ou par un de vos proches.

Les mêmes règles s'appliquent pour les journaux ou revues auxquels vous aimeriez vous abonner. En cas d'abonnement à un périodique, il est important d'en aviser l'infirmier(ère).

- **Dentiste**

Des soins dentaires sont offerts aux résidents et résidentes de notre établissement. En effet, les soins de base tels que le nettoyage, les obturations, les extractions et la réparation de prothèses dentaires sont accessibles, moyennant des frais.



Horaire des visites

Les visiteurs sont bienvenus en tout temps.

Cependant, nous comptons sur la collaboration des visiteurs afin de respecter les moments de repos et de soins personnels des résident(e)s.



Repas pour les visiteurs

Il est possible de prendre un repas à notre service alimentaire **au coût de 7,25\$** (ce montant peut augmenter avec préavis). Pour ce faire :

- Vous devez à la fois réserver et payer en même temps votre repas, directement à la Cuisine, **avant 10h00 pour le repas du dîner et avant 16h00 pour le repas du souper.**
- Vous n'avez qu'à compléter sur place le choix d'un menu proposé et payer sur le terminal, **par carte de débit ou carte de crédit.**

Que ce soit pour un repas du midi ou un repas du soir, en semaine ou en fin de semaine, vous devez toujours en informer l'infirmier(ère) du Poste infirmier, que vous venez prendre un repas sur l'étage de votre proche.

Comme nous n'avons pas une grande cuisine de production, nous ne sommes pas en mesure d'offrir la réservation de repas aux visiteurs lors des occasions spéciales (par exemple, à Noël, Pâques, Fête des mères et des Pères, etc.).

Réservation d'un salon ou de la Grande Salle

Il est possible pour le/la résident(e) et ses proches de réserver un salon à l'occasion de fêtes ou de réunions diverses. Il est possible de réserver la «Grande salle» au rez-de-chaussée. Pour ce faire, vous devez vous adresser à un des membres de l'équipe administrative. Il est important de noter que les activités du Service animation-loisirs ont priorité dans la «Grande salle».



Anniversaires



À chaque mois, les résidents et résidentes se rassemblent afin de souligner les anniversaires.

Un gâteau ainsi que des breuvages sont offerts par notre Centre.

Fêtes

À l'occasion de Noël, de la Saint-Valentin, de la fête des Pères, de la fête des Mères, etc., une Grande fête est généralement organisée.



Effets personnels

- Vêtements et accessoires

Vous devez fournir vos vêtements identifiés, selon vos habitudes et vos besoins particuliers (adaptés), et ce, en quantité suffisante. Nous vous invitons à faire le ménage et la rotation des vêtements, selon les saisons ou s'ils ne conviennent plus. Il est important de poursuivre l'identification des vêtements et des accessoires tout au long du séjour de votre proche.

Objets de valeur

Nous vous recommandons fortement de ne pas apporter des biens de grande valeur ou de garder d'importantes sommes d'argent dans votre chambre. Nous ne sommes pas responsables des bris, des pertes ou des vols.

Aménagement de votre chambre

Le mobilier de la chambre est fourni par l'établissement. Lors de l'admission, un document intitulé « Entente de fonctionnement - aménagement de la chambre » vous est remis. Il est important de bien respecter cette entente.

Afin de garantir la disponibilité des services d'hébergement et de soins de longue durée, il est à noter que le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) demande de libérer les chambres **dans un délai de 24 à 48 heures suivant le départ définitif d'un(e) résident(e)**. Il est donc attendu que, lors du départ définitif de votre proche, vous devez venir récupérer tous ses biens personnels à l'intérieur de ce délai. Soyez assuré(e) que notre équipe est disponible pour vous offrir notre soutien et vous accompagner durant cette période.



Comité des usagers

A soft-focus background image showing two hands clasped together. One hand appears to belong to an older person, and the other to a younger person, symbolizing support and care.

Le mandat du «Comité des usagers» est d'être le gardien des droits des usagers. Composé de résidents(es) et de proches, il agit comme porte-parole auprès des autorités du Centre en vue de l'amélioration constante de la qualité de vie des usagers.

Votre Comité est là pour vous; n'hésitez pas à vous adresser à un de ses représentants. Un cadre présentant chacun d'eux est d'ailleurs affiché à l'entrée de l'établissement.



Comité milieu de vie

Le mandat du «Comité milieu de vie» est de travailler à améliorer la qualité de vie des résident(e)s et l'environnement de l'établissement en mettant en œuvre des projets concrets et en évaluant les services. Ce comité vise à actualiser le concept de milieu de vie, qui cherche à créer un environnement familial et personnalisé, se rapprochant le plus possible du domicile. Le comité est formé d'employés du CHSLD et de bénévoles.

Une boîte de commentaires et de suggestions est disponible et située dans le vestiaire des visiteurs, au rez-de-chaussée.

Les photos des membres du comité sont affichées sur le tableau près des ascenseurs.

La Fondation de l'Hôpital Ste-Monique



Nous avons une Fondation depuis 1996 et nous vous invitons à participer à ses diverses activités afin d'amasser des fonds pour atteindre ses objectifs qui sont d'offrir plus de loisirs à nos résident(e)s et parfois fournir des équipements de pointe.

Nous accueillons favorablement les dons en argent. À cet effet, une boîte de dons est accessible à la Réception de notre établissement.



Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services



Si vous avez des insatisfactions, nous vous invitons, dans un premier temps, à en discuter avec l'infirmier(ère) chef de l'étage. Si votre insatisfaction persiste, vous devez vous adresser en second lieu à la Direction des soins infirmiers. En troisième lieu, vous pouvez vous adresser à la Direction générale.

Il vous est aussi possible d'adresser une plainte écrite ou verbale au Commissaire local aux plaintes et à la qualité des services. Pour accueillir votre plainte, le Commissaire doit avoir la preuve que vous avez franchi les trois étapes précédentes.

Un document qui explique clairement le rôle du Commissaire local vous est remis dans la pochette d'accueil.



Prévention des infections

Au CHSLD Ste-Monique, la prévention et le contrôle des infections est prioritaire afin d'assurer la sécurité des résident(e)s; nous comptons sur la collaboration de tous.

Les pratiques de base sont les moyens utilisés pour réduire le risque de transmission d'infections réelles ou potentielles. Parmi celles-ci, l'hygiène des mains est la plus importante et la pierre angulaire de la prévention des infections. Les mains sont et demeurent l'agent de transmission de micro-organismes le plus important.

Vous devez utiliser la solution hydro-alcoolique qui se trouve dans chaque chambre, ou l'eau et le savon si vos mains sont visiblement souillées.

Chaque fois que l'on se demande si on doit se laver les mains... on doit le faire !!

Que nous soyons soignants, résidents, employés ou visiteurs, nous sommes tous directement concernés par cet acte si simple. En entrant dans l'établissement, avant et après un soin à un résident(e), avant et après s'être alimenté, après être allé à la salle de toilette, après s'être mouché et avant de quitter l'établissement, nous devons tous procéder à l'hygiène des mains.

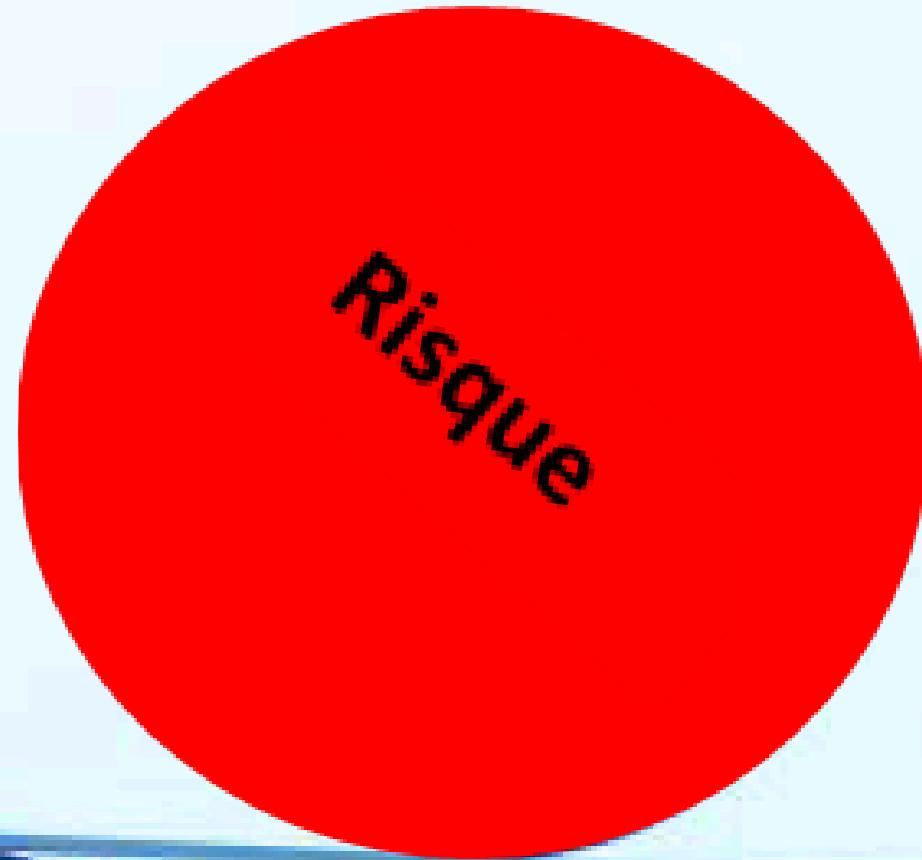
Il peut arriver que des précautions additionnelles s'ajoutent aux pratiques de base lorsqu'un agent pathogène est identifié ou soupçonné. Une affiche est alors apposée devant la porte du/de la résident(e) pour une période de temps déterminée. Il est de la responsabilité de chacun de respecter en tout temps les précautions à prendre dans de tels cas. Pour éviter de transmettre des infections aux résident(e)s, il est important que tous respectent ces consignes :

- si vous toussez,
- si vous faites de la température,
- si vous présentez des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées),
- si vous présentez d'autres symptômes infectieux,

**** Il est alors important de remettre votre visite à plus tard.**

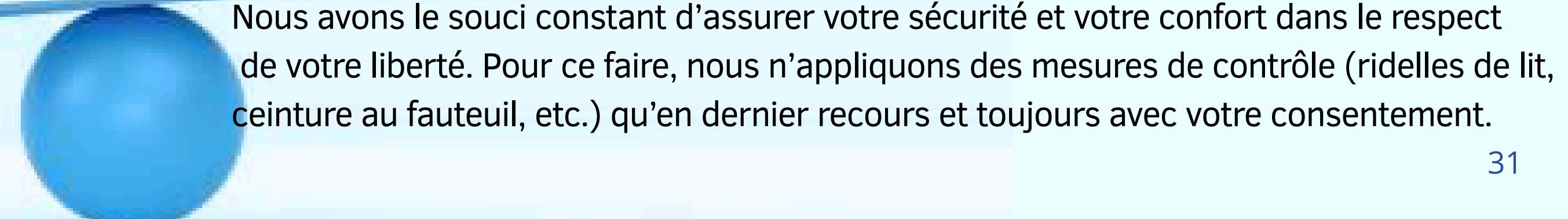


Gestion des risques

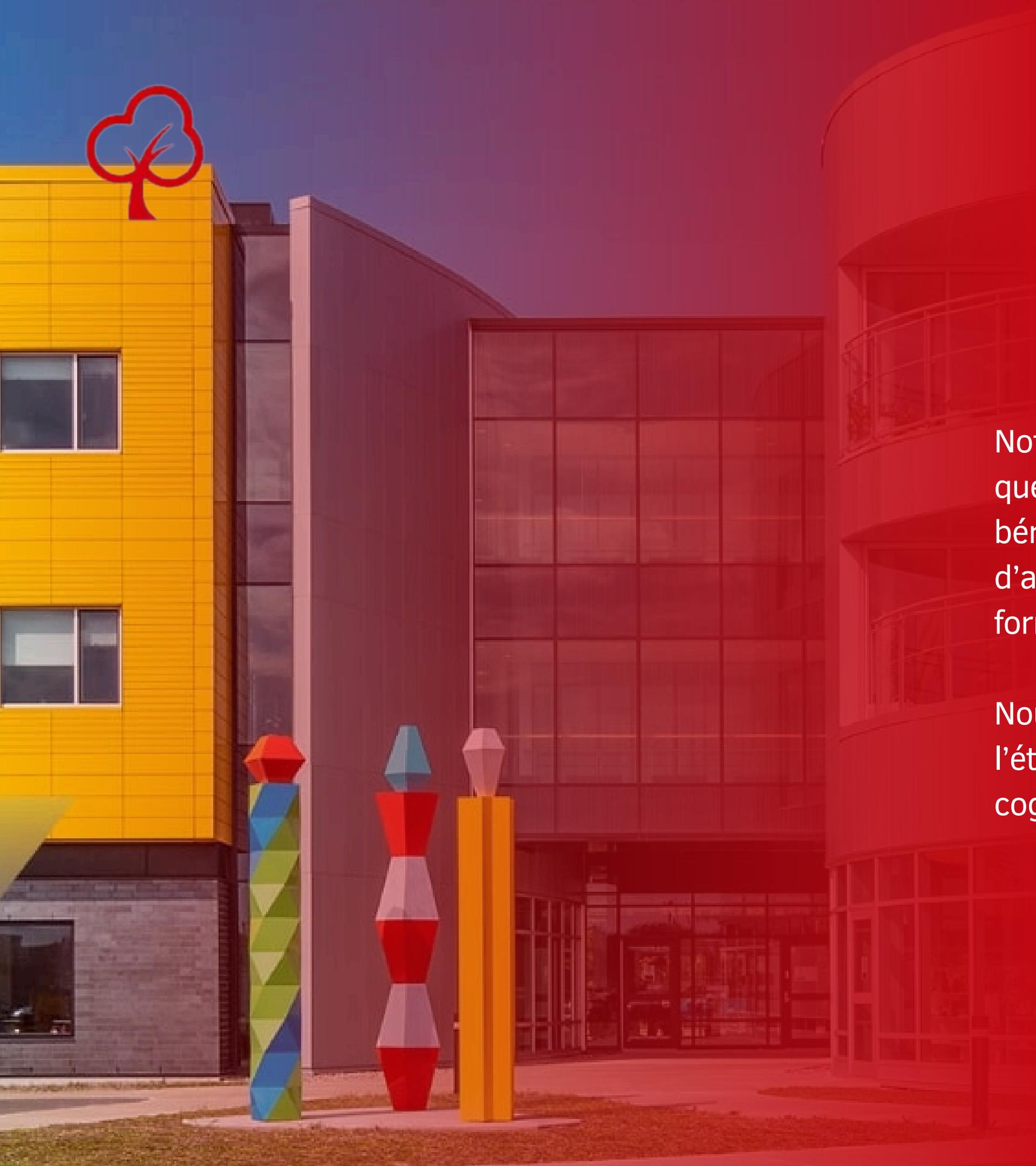


Nous sommes tenus d'informer votre personne-ressource et vos proches, dans les meilleurs délais, de tout accident vous concernant et pour lequel vous avez subi des conséquences (chutes, erreur de médicaments, etc.).

Mesures de contrôle



Nous avons le souci constant d'assurer votre sécurité et votre confort dans le respect de votre liberté. Pour ce faire, nous n'appliquons des mesures de contrôle (ridelles de lit, ceinture au fauteuil, etc.) qu'en dernier recours et toujours avec votre consentement.



Plan des mesures d'urgence

Notre Centre d'hébergement se veut un milieu de vie aussi sécuritaire que possible. Plusieurs mesures sont prises afin que vous puissiez bénéficier d'un environnement sécuritaire (tournée de sécurité, système d'alarme- incendie, système de porte codées, etc.). Les intervenants sont formés pour agir en cas d'une situation d'urgence ou d'un sinistre.

Nous vous invitons à être très vigilant(e) lorsque vous entrez ou sortez de l'établissement afin d'éviter que des résident(e)s, présentant des déficits cognitifs, puissent profiter de ces occasions pour sortir de l'établissement.



Capture d'image

Considérant les règles entourant le droit à la confidentialité et considérant l'article 36 du Code civil relatif au respect de la réputation et de la vie privée, lors de vos visites, vous pouvez photographier ou filmer votre proche mais votre capture d'image doit s'y restreindre.

Il est strictement interdit de prendre des photos ou vidéos des résidents et des résidentes de notre établissement.



Mot de la fin

Le Centre d'hébergement et de soins de longues durées (CHSLD) Ste-Monique est un milieu de vie centré sur les relations entre résident(e)s, familles, proches, bénévoles, intervenant(e)s et gestionnaires. De ces relations, doivent émerger mutuellement un sentiment de respect et de confiance, de façon constante.

Il nous fait plaisir de vous accueillir et soyez assuré(e) que nos efforts seront déployés afin d'adapter l'environnement et nos interventions en fonction des besoins, des goûts et des intérêts de votre proche.

À bientôt!

La Direction et le personnel du CHSLD Ste-Monique



Nous joindre

Le CHSLD Ste- Monique est situé au :

**6125, boulevard Wilfrid-Hamel
L'Ancienne-Lorette (QC) G2E 5W2**

Téléphone (418) 871-8701

Télécopieur (418) 871-0105

Numéros de poste :

Poste infirmier 2^{ième} étage : 200

Poste infirmier 3^{ième} étage : 300

Réception : 100

Directrice des soins infirmiers : 101

Chef d'unité : 102

Travailleuse sociale : 103

Agente administrative : 104

Directrice des Services administratifs : 105

Directrice des Ressources humaines : 106

Directrice générale : 107